



Communiqué intersyndical Second degré académique

SNES-FSU, SIAES-FAEN, CGT Educ'Action, SNFOCL, SNETAA FO, SNALC-CSEN, Sud Education, SNEP FSU

Les organisations syndicales SNES-FSU, SIAES-FAEN, CGT Educ'Action, SNFOCL, SNETAA FO, SNALC-CSEN, Sud Education, SNEP FSU se sont réunies lundi 19 novembre.

Elles constatent l'acuité des problèmes de salaires et de pouvoir d'achat, la dégradation des conditions de travail à cette rentrée. Elles s'inquiètent des faits d'incivilité et de violence qui touchent plusieurs quartiers et mettent en danger les personnels et les élèves de certains établissements. Concernant le Lycée Diderot, elles demandent au Recteur de réunir le CHSCT départemental ou académique et seront attentives à ce qu'aucun retrait de salaire pour service non fait ne soit effectué.

Les organisations syndicales demandent l'abandon du projet de transfert aux Régions de l'orientation scolaire ainsi que celui de l'élaboration de la carte des formations professionnelles. Elles soutiennent les actions en cours.

Les organisations syndicales demandent également l'abandon du projet de réduire de 28 % le nombre d'emplois consacrés aux congés de formation professionnelle des enseignants.

Elles rappellent l'importance de l'Education prioritaire dans l'académie d'Aix-Marseille et appellent à une relance de celle-ci afin de répondre aux besoins des élèves et aux demandes des collèges.

Elles demandent le renforcement du service public d'éducation des adultes et la défense des GRETA au sein de l'Education Nationale, ce qui suppose de renoncer au projet de leur transformation en GIP.

Elles rappellent leur attachement au baccalauréat, premier grade universitaire, construit sur des épreuves écrites et orales terminales et présentant toutes les garanties d'anonymat et d'égalité face à l'examen. Nous demandons des épreuves de baccalauréat cadrées nationalement et terminales.

Les organisations syndicales relayent l'impatience des collègues pour que soient rapidement prises les décisions de nature à améliorer rapidement les conditions de travail dans les lycées et les collèges. Elles conviennent de la nécessité de se revoir à nouveau rapidement pour proposer ensemble les actions permettant à la profession de s'exprimer.

A Marseille, le 19 novembre 2012